|  |
| --- |
| MDE 12/9117/2025 – Égypte - 11 mars 2025 |
| FURTHER INFORMATION | URGENT ACTION | x-FI UA 073/23-3 |
| Un étudiant libéré après 57 mois de prison |
| ÉGYPTE |

Le 25 février 2025, Badr Mohamed a été libéré et a retrouvé sa famille. Sa libération a fait suite à une décision de la Cour de cassation qui a fait droit à son recours, réduisant sa sentence de cinq ans à un an de prison. Badr Mohamed a été condamné en janvier 2023 à cinq ans de prison à l’issue d’un procès manifestement inique, en relation avec les manifestations de la place Ramsès, le 16 août 2013, alors qu'il avait 17 ans.

Le 25 février 2025, l’étudiant égyptien Badr Mohamed a été libéré de prison après avoir été maintenu en détention arbitraire depuis mai 2020. Sa libération fait suite à la décision de la Cour de cassation du 9 février de réduire sa peine à un an de prison conformément à l'article 111 de la Loi relative aux enfants, au motif qu'il était mineur au moment de son «infraction» présumée en 2013. Le 12 janvier 2023, le tribunal pénal du Caire l’avait déclaré coupable et condamné à cinq ans de prison en lien avec les manifestations d’août 2013 sur la place Ramsès, lorsqu’il avait 17 ans. Son procès fut manifestement inique: il a été privé du droit à une défense adéquate, du droit à l'égalité des armes, du droit de contre-interroger les témoins à charge et du droit de citer des témoins à décharge.

Sa détention arbitraire l’a privé de moments avec sa fille, née alors qu'il était en prison.

Des sympathisant·e·s du monde entier ont fait campagne en faveur de la libération de Badr Mohamed en adressant des lettres aux autorités égyptiennes. Après sa libération, Badr Mohamed et son épouse ont tenu à adresser ce message aux membres et sympathisant·e·s d'Amnesty International:

«Nous remercions sincèrement Amnesty d’avoir soutenu son cas et d’avoir contribué à sa libération. Votre travail de campagne a joué un rôle important pour lui permettre de retrouver sa famille et de recouvrer la liberté. Ce soutien a fait une vraie différence dans sa transition vers le retour à la vie en dehors de la prison et dans la vie de notre fille Amina. Nous apprécions vraiment votre engagement en faveur des droits humains.»

Amnesty International continuera de faire campagne pour la libération des personnes injustement détenues en Égypte.

**Aucune action complémentaire n’est requise. Un grand merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels.**